

RAPPORT AU CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS

concernant

la 2^{ème} série de compléments au budget 2015

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément à l'article 43 du règlement de la Municipalité du 1^{er} janvier 2010, nous sollicitons l'octroi de compléments pour des charges ou des revenus de fonctionnement imprévisibles et exceptionnelles qu'il n'était pas possible de prévoir lors de l'établissement du budget de l'année en cours.

		Budget 2015	Crédit compl.
CHARGES			
1. ADMINISTRATION GENERALE			
130.3012	Salaires personnel occasionnel Engagement temporaire Projet RH plan des postes (décision municipale du 20.05.2015)	0	7'000
130.3092	Recrutement, recherche personnel Mandat recrutement Secrétaire municipal (décision municipale du 15.07.2015)	102'000	34'000
130.3093	Frais sanitaires Campagne de vaccination des collaborateurs du STE (décision municipale du 12.08.2015)	5'500	11'000
2. FINANCES ET SPORT			
170.3109	Organisations diverses CM Paracyclisme - sponsoring moins élevé que prévu et taux de change Euro/Frs défavorable (décision municipale du 08.10.2015)	169'000	45'000

171.3141	Entretien des bâtiments	76'800	
	Remplacement du siège élévateur pour personne à mobilité réduite à la piscine couverte (décision municipale du 27.05.2015)		13'000
	Création d'un parking de 15 places à la piscine couverte (décision municipale du 15.08.2015)		49'500
173.3141.01	Entretien-rénovation, locaux et terrains	97'000	
	Remplacement de 7 projecteurs au stade municipal (décision municipale du 12.08..2015)		16'000
	Rentoilage de la tonnelle de la buvette du stade municipal (décision municipale du 12.08..2015)		20'000
190.3111	Achats machines et mobilier, logiciels	302'600	
	Poste informatique et téléphone pour apprenti (décision municipale du 15.07.2015)		2'800
	Poste informatique pour une urbaniste architecte paysagiste (décision municipale du 19.08.2015)		2'500
	Poste informatique pour spécialiste salaires (décision municipale du 19.08.2015)		3'200
3. URBANISME ET BATIMENTS			
346.3141.01	Entretien et rénovation	243'800	
	Bâtiment Gîte du Passant - dégâts d'eau et remplacement lave-vaisselle professionnel (décision municipale du 30.09.2015)		10'000
354.3141.01	Entretien et rénovation	270'000	
	SDIS aménagement de l'appartement de fonction en locaux de service (décision municipale du 19.08.2015)		25'000
355.3141.01	Entretien et rénovation	568'000	
	Collège des Prés-du-Lac, classe n°12, revêtement de sol (décision municipale du 30.09.2015)		15'000

	Incendie criminel au Collège de Léon-Michaud - Part non prise en charge par l'ECA (décision municipale du 20.05.2015)		30'200
426.3011	Traitements Augmentation du poste de technicien de 20% pour le RIBT (décision municipale du 20.05.2015)	413'000	8'400
426.3901	Charges sociales Augmentation du poste de technicien de 20% pour le RIBT (décision municipale du 20.05.2015)	128'000	3'600
4. TRAVAUX ET ENVIRONNEMENT			
431.3142.01	Entretien réseau routier Rue de l'Ancien -Stand, travaux d'entretien de chaussée suite à une rupture de conduite d'eau (décision municipale du 07.10.2015)	463'000	40'000
465.3012	Salaires personnel occasionnel STEP engagement pour une durée de 4 mois d'un employé dans le cadre du programme d'amélioration de l'étape 2 (décision municipale du 19.08.2015)	3'000	24'000
6. POLICE			
436.3011	Salaires personnel auxiliaire Engagement d'un auxiliaire à la signalisation routière (décision municipale du 26.08.2015)	200'200	27'480
436.3901	Charges sociales Engagement d'un auxiliaire à la signalisation routière (décision municipale du 26.08.2015)	62'000	8'520
8. ENERGIES			
805.3156	Maintenance systèmes et matériel Mise à jour du logiciel de facturation IS-E (décision municipale du 16.09.2015)	179'400	44'250
832.3193	Contributions et cotisations Cotisation Multidis	54'000	

	(décision municipale du 10.06.2015)	11'200
833.3189	Autres prestations de tiers Installation et démontage de l'éclairage de fêtes pour 2014 et 2015 (décision municipale du 01.07.2015)	60'000 74'300
	TOTAL DES CHARGES	525'950
REVENUS		
	TOTAL DES REVENUS	0

Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS
sur proposition de la Municipalité,
entendu le rapport de la Commission des finances, et
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

Article 1.- Des compléments au budget 2015, représentant au total une augmentation de charges de CHF 525'950.- et une augmentation des revenus de CHF 0.-, sont accordés à la Municipalité.

Article 2.- La situation financière de la Commune est dès lors arrêtée comme suit :

Excédent de charges prévues au budget 2015	2'308'770
+ Augmentation des charges 1 ^{ère} série	501'012
- Augmentation des revenus 1 ^{ère} série	141'155

	<u>Modification des charges</u>	<u>Modification des revenus</u>
1. Administration générale	52'000	0
2. Finances et Sports	152'000	0
3. Urbanisme et Bâtiments	92'200	0
4. Travaux et environnements	64'000	0
5. Police	36'000	0
6. Service des énergies	129'750	0
	<hr/> 525'950	<hr/> 0

Charges supplémentaires	525'950
Revenus supplémentaires	<hr/> 0

Excédent de charges selon budget et crédits complémentaires 3'194'577

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :



Jean-Daniel Carrard

Le Secrétaire a.i. :



Yves Martin

Délégué de la Municipalité : M. Jean-Daniel Carrard, Syndic